



Chemin de Joli-Bois 5
CH-1882 GRAYON

Tennis Club Villars-Gryon

Assemblée Générale du 17.03.2023

Centre Gryonnais

Procès-Verbal

1. Adoption du PV de l'AG du 6 mai 2022 (J-M Amiguet)

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 mai 2022 est adopté sans modification.

2. Rapport de la trésorière (Patricia Borrelli)

Les comptes 2022 présentés par la Trésorière sont acceptés

3. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs des comptes est accepté et décharge est donnée au Comité.
Nomination des vérificateurs de compte pour 2024 : MM. Claude Matthieu et Michel Martin

4. Démissions et nominations au sein du Comité du TCVG

Le comité 2022

Président :	Jean-Michel Amiguet
Trésorière :	Patricia Borrelli
Responsable cours juniors et « secrétaire »	Andy Moore
Responsable logistique :	Denise Vittoz
Responsable du site internet, social media :	Jan Dargaud

Ian Dargaud a démissionné du Comité en cours d'année. Des membres ont accepté d'entrer au Comité et d'occuper les fonctions suivantes après présentation est acceptation à l'unanimité de l'assemblée.

Le comité 2023

Président et responsable site internet	Jean-Michel Amiguet
Trésorière :	Patricia Borrelli
Vice-président, secrétaire et responsable tournois :	Kazem Huber
Responsable technique et interclubs :	Christophe Lin
Responsable logistique :	Denise Vittoz
Responsable cours juniors :	Andy Moore
Responsable events et sponsoring :	Caroline Meynis

L'assemblée accepte d'offrir la licence et la cotisation à notre membre Nicolas Guelfi pour son aide et ses prestations non rémunérées pour le site internet et la gestion de notre base de données (listing membres, cours juniors, publication documents, stratégie informatique, etc).

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvg.ch



5. Cotisations pour 2023

5.1 Dénonciation de la convention avec le Centre des Sports de Villars

- Bref rappel de l'historique du club et de la fusion des clubs de Villars et de Gryon avec établissement de la charte avec le CDS en 2010.
- Changement de politique en 2014 : Les conditions moins avantageuses pour le TCVG avec l'arrivée du nouveau responsable du centre, M. Sergei Aschwanden.
- 2022 : Les Transports du Chablais (TPC) mettent fin à la gratuité des transports sur ces lignes :

TPC, Gryon (Chalméry) - Villars (Roches Grises) = toute l'année	gratuit
TPC, Villars - Diablerets et Villars - Solalex	gratuit
TPC, Chesières - Villars = toute l'année	gratuit
TPC, Plambuit, rte des Tailles - Alpe des Chaux, C. du Scex = tte l'an	gratuit

- Ces nouvelles conditions amènent entre autres à une nouvelle formule : fin de la carte Free Access ; création de la carte *Fidélité* (CHF 95.- pour les résidents principaux et les résidents secondaires des communes d'Ollon, de Gryon et d'Ormont-Dessus, CHF 195.- pour les touristes non domiciliés sur les Communes d'Ollon, de Gryon et d'Ormont-Dessus, CHF 65.- pour les enfants jusqu'à 15 ans) et *Bienvenue* pour les touristes occasionnels. Les résidents secondaires qui paient des taxes de séjour n'ont pas à payer la carte *Bienvenue* vu qu'ils la reçoivent.
- Les partenaires touristiques ont décidé de supprimer le tarif indigène ; il n'y a plus que la carte *Fidélité*. Les « locaux » ou un club local n'ont aucun avantage.
- Le CdS a bien profité des montant payés par le TCVG dans le cadre de la Convention revue en 2014 puisqu'on paie par membre et non pas pour une utilisation réelle ; ainsi, le TCVG a dû rembourser au CdS dans le cadre de la Convention CHF 11'630.- en 2020 et CH 12'240.- en 2021.
- Le TCVG et le CDS doivent renégocier une Convention pour 2023.
- Le TCVG ne peut le faire qu'avec l'aval de l'AG.
- Le TCVG a fait des propositions concrètes à M. Croci Torti, Municipal des Sports de la Commune d'Ollon. Le directeur du CDS, M. Aschwanden, a fait savoir au comité du TCVG que les conditions étaient du ressort du Municipal des Sports.
- La commune d'Ollon subventionne le mouvement Junior du club à hauteur de CHF 11'000.- / an (jusqu'en 2022), CHF 2000 sont versés directement au club qui les attribue intégralement aux cours Juniors ; CHF 9'000.- sont versés directement au Centre des Sports de Villars à utilisation exclusive des collectifs Juniors gérés par les professeurs de tennis.
- Depuis, 2023, La commune d'Ollon a réduit sa subvention de CHF 1'000.- CHF 2000 sont versés directement au club, CHF 8'000.- sont versés directement au Centre des Sports.
- Les professeurs de tennis ont créé leur propre société SA et encaissent directement les cours (collectifs) ; ceci règle les questions d'AVS et d'employeur (le TCVG avec plus ou moins 50 membres ne peut être employeur d'un professeur de tennis, surtout s'il ne l'a pas engagé !). Les professeurs sont indépendants du Centre des Sports. A noter que Monsieur Aschwanden a fortement incité les professeurs de tennis à créer leur propre club ce qu'ils n'ont pas voulu faire ; au contraire, la collaboration avec le TCVG s'est intensifiée avec l'entrée de Kazem Huber au Comité.
- Gryon offre un accès gratuit toute l'année aux membres du TCVG ; mais le CdS applique la saisonnalité de la *carte de Fidélité*, donc accès aux terrains gratuits de juin à octobre.

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvg.ch



- Christian Parisod prend la parole et souligne la bonne collaboration entre le Comité du TCVG et l'Office du Tourisme de Gryon, ce qui donne lieu à plusieurs activités organisées en commun (=> ouverture de la saison, Nuit du Tennis avec orchestre le 15 juillet 2023).
- Des questions subsistent : Qu'en est-il de l'équipe hommes actifs IC composés notamment de juniors qui doivent jouer à Villars (besoin de 3 terrains car 6 simples) et qui commence en mai ?
- Christophe Lin souligne la schizophrénie entre le principe de soutien à la jeunesse et la volonté de ne pas faire des exceptions pour un club de sport.
- Le TCVG souhaitent que ses membres puissent jouer gratuitement sur les courts extérieurs de Gryon et de Villars avant juin et au-delà d'octobre.
- Le président évoque que d'autres clubs comme le Hockey Club de Villars disent souffrir du peu de compréhension de la part du Centre des Sports qui est orienté « rentabilité » en premier lieu ; la vie associative semble jouer un rôle insignifiant.
- **Le TCVG reçoit mandat de l'AG de négocier la nouvelle convention pour un montant annuel maximal de CHF 2'500.- ; le but étant de la négocier à CHF 2'000.-, englobant les services suivants** (après une première négociation dont les conditions sont jugées inacceptables, CHF 5000.- par le comité du TCVG).

Ci-dessous les propositions du Comité TCVG et les réponses de Monsieur Croci Torti aux propositions en italique rouge, courriel du 8 mars 2023.

1. L'utilisation gratuite des terrains extérieurs tennis et padel en dehors de la carte fidélité => dès l'ouverture des courts extérieurs et jusqu'à la fermeture annuelle en fonction de la météo.
« OK mais doivent être détenteurs de la carte fidélité ou bienvenue. Les membres du TCVG ont la possibilité de réserver les courts extérieurs 48 heures à l'avance ».
2. L'accès à la cuisine pour les Interclubs (Messieurs actifs, les 3 autres équipes jouent à Gryon) et les autres manifestations telle la soirée choucroute de fin d'année.
*« OK pour 4 jours d'interclubs au maximum (selon le planning envoyé le 13 février, les rencontres ne se dérouleront pas toutes à Villars/Gryon) et une soirée « choucroute ». Toute utilisation supplémentaire de l'espace restaurant et de la cuisine sera facturée au tarif préférentiel de 200.-/jour.
Les nettoyages sont à la charge du club qui occupe les lieux. Si ceux-ci ne sont pas effectués dans les règles et à l'appréciation du chef d'exploitation du centre des tennis, un montant forfaitaire de TTC CHF 200.00 sera facturé au club locataire. »*
3. La location de la halle pour les événements y compris les interclubs en cas de pluie (obligation de libérer la halle 48 h avant en cas de non-utilisation par le club) et si besoin au-delà de 20h00 (soirée choucroute).
*« OK pour 2 événements. Toute utilisation supplémentaire de la halle sera facturée au tarif préférentiel de 500.-/ par jour.
Les nettoyages sont à la charge du club qui occupe les lieux. Si ceux-ci ne sont pas effectués dans les règles et à l'appréciation du chef d'exploitation du centre des tennis, un montant forfaitaire de TTC CHF 200.00 sera facturé au club locataire. »*
4. Location d'un espace mural dans la halle « Mur du club » (panneau) avec en haut le nom du club / éventuellement les sponsors / afficher nos événements / un espace « mur juniors », à poser à l'entrée du centre, dimension 2 m x 1 m avec aimants pour fixer l'affichage (photos et documents).
« L'affichage de sponsoring dans la halle est facturé 5000.-/année, donc le club ne pourra pas y afficher ses propres sponsors, sauf à ce tarifs-là.

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvg.ch



Un coin pour l'affichage des événements du club est à discuter avec les responsables des juniors et le Directeur du Centre, Sergei Aschwanden. »

5. L'utilisation de la halle par les membres du TCVG toute l'année.

« Cette requête n'est pas claire, cependant les membres n'ont droit à aucun privilège sur la location des terrains intérieurs, et doivent être incités à acheter la carte Fidélité qui par ailleurs leur offre 20% sur d'autres activités du centre des Sports tout au long de l'année. »

Nouvelle cotisation 2023

L'assemblée discute la proposition de combiner une cotisation au club réduite et la carte de fidélité puisque les décisions communales ne laissent presque plus le choix de faire autrement. La carte de fidélité offre d'autres avantages que le tennis (réduction golf, fitness, etc).

Votation de l'AG pour le principe du système mixte : la proposition est acceptée avec une abstention.

Votation pour le montant de la cotisation : d'abord proposé à CHF 130.- puis CHF 150.-, on passe finalement à CHF 180.- pour les adultes et CHF 80.- pour les enfants dès 12 ans (11 voix pour, 9 voix contre pour la proposition à CHF 150.-).

Le comité relève que même avec ces CHF 180.- annuels / membre, l'année 2023 risque de présenter un bilan financier négatif, mais il faut tester cette nouvelle formule et le cas échéant, l'adapter.

A noter qu'à Gryon, le club dispose des avantages suivants :

- Gratuité des terrains toute l'année.
- Réservation pour les membres 48 h à l'avance.
- Accès au clubhouse, pour les IC, les vendredis soir de doubles et autres events.
- Une soirée « Nuit du tennis » avec orchestre, organisé par le directeur de l'OT, Christian Parisod. On le remercie et Georges Vittoz, Municipal des sports, s'engage à réserver la Grande Salle à Gryon en cas de pluie.

Au vu du partenariat et d'un vrai dialogue ainsi que d'une volonté de projets communs futurs, la contribution du club pour Gryon passe de CHF 30.- à CHF 50.- annuels / membre.

Christine Dudle, nouveau membre, relève que pour le tennis cela ne change pas beaucoup, mais avec le nouveau système, les résidents secondaires paient moins.

L'assemblée signale qu'il faut continuer à jouer à Villars pour montrer que le tennis existe sinon cela laisse justement la place ouverte à d'autres projets qui sembleraient se discuter au sein du CdS (salle ninja, etc.)

Dès le 18 mars les joueurs joueront gratuitement sur les terrains de Gryon

Discussion sur la légère réduction des montants alloués aux équipes IC

Equipe	Budget 2022	Budget 2023
Interclub Dames JS	CHF 0.-	CHF 600.-
Interclub Dames Actives	CHF 0.-	CHF 900.-
Interclub Hommes JD/Actifs	CHF 1'000.-	CHF 600.-
Interclub Hommes Seniors	CHF 1'000.-	CHF 600.-

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvg.ch



Étant donné qu'il y a maintenant 4 équipes adultes, le comité a baissé les montants par équipe. Georges Vittoz souhaite que les équipes seniors gardent leur budget puisque ce sont des rencontres très conviviales avec beaucoup de monde à table. La proposition n'est pas reprise et le budget IC laissé tel quel, ceci d'autant plus que les rentrées ne vont pas augmenter.

6. Événements, activités et tournois pour 2023

- Ouverture de la saison à Gryon : 15 avril, dès 11 h avec grill
- IC 6 mai - juin
- Coupe Lombardet (dates à confirmer dès que connues)
- Coupe Bellaria (dates à confirmer dès que connues)
- Dès les beaux jours : doubles le vendredi soir à Gryon à partir de 17 h
- Nuit du tennis à Gryon : 15 juillet / invitation APR2, amis joueurs même si pas du club
- Gstaad tournoi sortie du club : vendredi 21 juillet dès 10h30 (1/4 de finales)
- Soupers canadiens : vendredi 16 juin / vendredi 18 août
- Family Day : dimanche 3 septembre dès 11 h
- Tournoi interne : 23 / 24 septembre finales
- Tournoi du club (ex Saint Nicolas pour lequel on cherche un nom) : 17 – 19 novembre, simples et doubles mixtes
- Doubles mixtes et choucroute-club : 25 novembre 2023

! A prévoir un gâteau le 16 juin pour l'anniversaire de Martine Bobst 😊.

L'AG accepte la proposition de Poloshirts pour le club avec des sponsors à définir ; prix du Polo environ CHF 17.- pour les adultes, T- Shirts CHF 12.-

7. Mouvement Juniors

Andy Moore présente la cursus sportif et pédagogique créé en 2012 par palier pour les tout petits à partir de 4 ans, le kids tennis. Les enfants voient leur progrès à l'aide d'un carnet dans lequel ils collent à chaque étape franchie une image avec un animal.

Environ 84 enfants par année participent à ces initiations ; le but est de les développer et que quelques-uns joueront dans l'équipe IC à la fin et fassent des tournois.

Les profs organisent entre 8 – 9 tournois kids chaque saison pour les moins 12, 14 et 16 ans et des cours collectifs ont lieu les mercredi après-midi et lors de stage d'été.

Cette année, 3 équipes IC juniors sont constituées : U10 (2 simples et un double, aussi mixte), U15 chez les garçons et les profs poussent pour avoir aussi une équipe filles.

On remarque l'investissement des profs de tennis et on se réjouit de la relève, merci Andy 😊.

5. Divers et propositions individuelles

Pas de proposition individuelle.

Prochaine assemblée : 15 mars 2024

Remerciements à la secrétaire du jour, Caroline Meynis, en l'absence excusée de Kazem.

L'assemblée est levée à 21h30. Apéritif !

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvq.ch

